



Führend für
Finanzausbildung
seit 1995



Intermédiaire d'assurance AFA

Conseiller en matière d'assurances avec succès

Conforme au droit. En toute sécurité.

L'examen d'admission LSA reflète le minimum légal en matière de connaissances et de savoir-faire dans le domaine du conseil en assurances et en prévoyance en Suisse. Les profils de qualification correspondent aux normes minimales de formation et sont reconnus par la FINMA et le registre spécifique à la branche AFA comme certificat de connaissances pour l'inscription en tant qu'intermédiaire d'assurance.

Pourquoi suivre cette formation

À la fin de votre formation:

- vous disposez de connaissances approfondies sur les assurances et la prévoyance dans les branches que vous avez choisies (profils de qualification), à savoir «Vie», «Non-vie», «Assurance maladie complémentaire» ou «Toutes branches»
- vous disposez des connaissances exigées par la loi pour conseiller votre clientèle en matière d'assurances et de prévoyance dans les branches d'assurance choisies et proposer les produits d'assurance correspondants
- vous possédez un certificat de connaissances reconnu pour votre inscription en tant qu'intermédiaire lié-e au registre des branches de l'AFA ou non lié-e au registre de la FINMA
- vous avez tout ce dont vous avez besoin pour vous lancer comme conseillère ou conseiller en assurances

Les participant(e)s

Collaboratrices et collaborateurs d'assurances, de courtiers en assurances et d'autres prestataires de services financiers, actifs dans le conseil en assurances et dans la vente de produits d'assurance et de prévoyance.

Conditions d'admission

aucune

Reconnaisances

- Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
- registre spécifique à la branche AFA
- SFPO

Cours préparatoires

Module obligatoire «Compétences et connaissances générales»

Cette partie de l'examen est un prérequis aux autres parties (profils de qualification).

- 2 jours
- CHF 700 (en ligne)

Profil «Non-vie»

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits non-vie (hors assurance maladie complémentaire).

- 8 jours
- CHF 2'190 (en ligne)

Profil «Vie»

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits vie (hors assurance maladie complémentaire).

- 5 jours
- CHF 1'390 (en ligne)

Profil «Assurance maladie complémentaire»

Autorisation à proposer et conclure des contrats d'assurance exclusivement dans le domaine des produits «assurance maladie complémentaire».

- 2 jours
- CHF 700 (en ligne)

Examens

- Compétences et connaissances générales: montant fixé par l'AFA: CHF 400
- Profil «Non-vie»: montant fixé par l'AFA: CHF 100
- Profil «Vie»: montant fixé par l'AFA: CHF 200
- Profil «Assurance maladie complémentaire»: montant fixé par l'AFA: CHF 100

Débuts des cours et modalités d'enseignement

Démarrages réguliers | en ligne

Emplois du temps sur demande: info@iffp.ch

Inscription

Sur notre site internet : www.afa-iffp.ch

Recertification AFA

Êtes-vous enregistré(e) en tant qu'intermédiaire d'assurance et devez-vous procéder à votre recertification en 2026 ? Accédez ici à nos cours: www.afa-iffp.ch.

Intervenant-es



Adrian Aliu

Conseiller financier avec brevet fédéral, Certified Financial Planner CFP, MAS Banking & Finance

Expert prévoyance et patrimoine, Helvetia



Nils Monbaron

Brevet fédéral de formateur pour adultes

Expert aux examens d'intermédiaire AFA depuis 2008, Indépendant



Roberto Salvi

Brevet fédéral de conseiller financier, Certificat of Advanced Studies (CAS) en fiscalité des PME

Conseiller financier et patrimonial, RS Finance Sàrl



Stéphane Sklentzas

Coach Professionnel Certifié, Executive Coach

Coach en gestion de carrière, auditeur, formateur PAA Coaching ORP pour Cadres et Cadres supérieurs, Ennea Transition



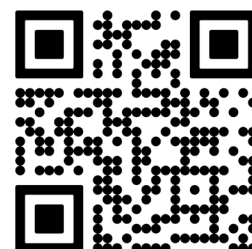
Felice Lorenzo Stalla

Diplôme de conseiller financier IAF, Certificat FSEA de formateur, niveau I

Conseiller financier, SFC – Solutions Finances Conseils

Vous avez des questions ?

Nous vous conseillons volontiers personnellement. Contactez-nous sans engagement par e-mail ou par téléphone : info@iffp.ch, 058 800 56 01.



www.afa-iffp.ch